l'heure de la retraite prévue pour les cabarets; Jules Villers, pour ivresse; César Kerbe et Léon Lemaire, défaut de plaques d'identité à leur vélo. Eugénie Dewast, pour violences légères sur Mme Delobelle, à Deûlémont.

JUSTICE DE PAIX DE QUESNOY-SUR-DEULE

Présidence de M. Merlavède

M. SCHOTSMANS CONTRE LA VILLE. — M. Schotsmans réclame à la ville de Quesnoy, cent francs de dommages et intérêts causés par l'installation des montagnes russes, pendant la durée de la ducasse, en face de la porte-cochère de son usine. Le demandeur prétend que l'on n'a pu faire sortir les chargements habituels par cette porte et qu'il en est résulté une perte de 100 fr. à son préjudice. L'administration municipale répond que cette installation a été acceptée par un employé principal de la maison. Aux ducasses précédentes, dit-elle, les voitures de la maison Schotsmans sortaient par une porte latérale. L'affaire est renvoyée à une date ultérieure.

LA CONFIRMATION

A HALLUIN. — Mgr Sonnois est arrivé à Halluin, mercredi dans la soirée, venant de Neuville-en-Ferrain. La messe de communion des enfants qui devaient être confirmés a eu lieu, jeudi matin, à six heures et demie. Mgr Sonnois a célébré la messe dans la chapelle du Collège et a administré la confirmation à sept élèves de cet établissement. A dix heures, il a confirmé, en l'église St-Hilaire, les enfants des deux paroisses; il y en avait, dans la paroisse Saint-Hilaire, 380, et dans celle de Saint-Alphonse, 70. Les parrain et marraine étaient M. Jules Lemaire et Mlle Juliette Defretin. Mgr Sonnois, en quittant Halluin, s'est rendu à Bondues.

A BONDUES. — La paroisse de Bondues a fait au premier pasteur du diocèse une réception chaleureuse. La confirmation a été administrée à trois heures et demie, à 76 garçons et 65 filles. Mgr Sonnois s'est ensuite rendu à Wambrechies.

LE RECENSEMENT DES CHEVAUX

A HALLUIN. — Jeudi matin se sont terminées, à Halluin, les opérations du recensement des chevaux; sur 216 présentés, 141 ont été classés, 58 réformés et le reste ajournés.

LETTRES D'OBIT (beau papier anglais grand deuil). — Imprimerie **A. Reboux.**

(Maison à Tourcoing, rue Carnot, 5).

	SANS INSERTION DANS LE JOURNAL	AVEC INSERTION DANS LE JOURNAL
1000 exemplaires	1.55 le cent	2.00 le cent
900 » »	1.60 » »	2.10 » »
800 » »	1.65 » »	2.20 » »
700 » »	1.75 » »	2.30 » »
600 » »	1.85 » »	2.40 » »
500 » »	2.00 » »	2.50 » »
400 » »	2.10 » »	2.85 » »
300 » »	2.30 » »	3.40 » »
200 » »	2.40 » »	4.00 » »

Les lettres de décès 0.25 cent. en plus au cent.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DECONNINCK-DELPLANQUE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Emile DECONNINCK, décédé à Roubaix, le 29 mai 1902, dans sa 38e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le samedi 31 courant, à huit heures et demie, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Jouffroy, 41.

POMPES FUNÈBRES DESCHAMPS-BENOIST

Concessionnaire des hospices et des établissements charitables de la Ville, 64-66, rue de l'Alouette, Roubaix.

Magasin et fabrique de cercueils en tous genres. Décors funèbres et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à l'étranger. — Téléphone 627.

NECROLOGIE

—— Mme Dienne-Thum, grand'mère de M. Eugène Dienne, rédacteur en chef de l'« Emancipateur », est morte à l'âge de 95 ans. — Mmes Duquesne-Deruelle et Defontaine-Deruelle, mère et belle-mère de M. Duquesne, maire de Chérisy, ont succombé le même jour.

—— A Lille, M. Perdrieau, peintre paysagiste bien connu de notre ville, professeur de dessin à l'Institution des sourds-muets de Ronchin.

MARIAGES & FIANÇAILLES

—— Jeudi, a été célébré, en l'église de Saint-Louis, à Fives-Lille, le mariage de M. André Bourlet, ingénieur des arts et manufactures, fils de M. et Mme Bourlet-Pâquet, avec Mlle Anne-Marie Dubreucq, fille de M. et Mme Horace Dubreucq-Perus.

—— Mardi, a eu lieu à Lille, le mariage de Mlle Alice Verlé, fille de M. J. Verlé, chef de service à la Société du gaz de Wazemmes, avec M. Louis Landrieux, greffier-adjoint au Tribunal de commerce de Tournai.

CORRESPONDANCE

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

LE BULLETIN MUNICIPAL DE CROIX

Croix, le 27 mai 1902.

Monsieur le Directeur du « Journal de Roubaix ».

Au sujet de l'ordre du jour, que vous publiez, de la prochaine séance du Conseil municipal de Croix, voulez-vous permettre une légère remarque ?

L'année dernière, les électeurs ont reçu un Bulletin qui rendait compte des opérations financières de 1900. Il est vrai de dire que ce document a été accusé d'être inexact sur plusieurs points et qu'on s'est abstenu prudemment de relever la critique. C'était reconnaître qu'elle était fondée. Cette année, on ne nous donne plus les comptes. De quoi a-t-on eu peur ?

Vous voyez qu'il importait de faire cette remarque, afin de prouver aux électeurs de Croix que notre administration n'est pas exempte de la « frousse » qu'elle a tant de fois reprochée aux autres.

Avec mes remerciements empressés, recevez, Monsieur, mes salutations sincères.

Un électeur édifié.

L'ÉCLAIRAGE A WATTRELOS

Monsieur le Directeur du « Journal de Roubaix ».

La ville de Wattrelos, depuis l'installation très coûteuse de l'électricité, n'a jamais été aussi déplorablement et irrégulièrement éclairée.

En ce moment, où les nuits sont très obscures, et les routes détrempées par les pluies incessantes, l'éclairage ne fonctionne pas !

La municipalité ne pourrait-elle s'occuper sérieusement de cette question importante, afin de donner satisfaction aux contribuables, en éclairant les rues, de tout temps (même quand il fait clair de lune) jusqu'à onze heures la semaine, et une heure le dimanche. C'est du reste de cette façon que la ville était éclairée par le gaz, avant l'installation de l'électricité.

Nous espérons que notre sympathique nouveau maire, M. Leplat, voudra bien prendre cette demande en considération, et vous prions d'agréer avec nos remerciements anticipés, nos salutations bien sincères.

Un groupe de contribuables.

PETITE CORRESPONDANCE

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements.

K. V. D. — Votre question n'est pas claire. Si la jeune fille ne s'est pas rendue coupable d'un délit quelconque et si sa conduite est régulière, nous ne voyons pas pourquoi la justice aurait à s'occuper d'elle. —— H. C. G. C. 249. — 1. Il faut ajouter à votre connaissance du dessin mécanique la pratique de travaux manuels. 2. La serrurerie, l'horlogerie, etc.

CHEMIN DE FER DU NORD. — A l'occasion du Derby d'Epsom, la Compagnie du chemin de fer du Nord mettra en distribution les 1, 2 et 3 juin, avec retour jusqu'au 7, 8 et 9 juin 1902, à destination de Londres, des billets d'excursion valables six jours en 2e et 3e classes, au départ des gares de Valenciennes, Douai, Tourcoing, Roubaix, Croix-Wasquehal, Lille, Armentières, Hazebrouck, Saint-Omer, Calais.

NORD

UN ÉCHO DE L'ARRIVÉE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A DUNKERQUE. — Arrestation d'un anarchiste italien. — Paris, 29 mai. — L'« Agence Havas » communique la dépêche suivante :

« Dunkerque, 29 mai. — La veille de l'arrivée de M. Loubet à Dunkerque, la sûreté avait arrêté, sur les indications de M. Sauvage, commissaire central, l'anarchiste italien Aldo Solmi, condamné lors des troubles de Milan. Solmi travaillait sur les chantiers de France. On a trouvé, dans sa malle, des documents compromettants. »

Il est établi que Solmi entretenait des relations avec des anarchistes anglais. Un arrêté d'expulsion sera pris contre lui.

LA LOI CONTRE LES CONGRÉGATIONS. — A Solesmes. — Le Conseil municipal s'est réuni mercredi 28 avril, à huit heures et demie du soir, sous la présidence de M. N. Douay, maire. Par 11 voix contre 9 et après un discours très agressif de M. Lucz, fabricant de margarine, le Conseil municipal a voté un avis défavorable à la demande d'autorisation formulée par les Sœurs de charité demeurant rue des Ruelles.

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE. — M. Lerique, vicaire à Nomain, est transféré à Fourmies (Saint-Pierre).

PAS-DE-CALAIS

LE MINISTRE DE LA GUERRE A CALAIS. — Calais, 29 mai. — Le ministre la Guerre, arrivé cette nuit, a assisté, ce matin, à des expériences de tir d'artillerie, puis a visité l'hôpital militaire et les différentes casernes. Le général André était accompagné par le général Amourel, directeur de l'artillerie, et par le capitaine Targe, officier d'ordonnance. Il a déjeuné à la gare maritime avec le chef de service militaire de la garnison, et le maire de Calais. Le ministre est rentré à Paris par l'express de trois heures.

UN GRAVE ACCIDENT DE VOITURE A NŒUX. — M. Fruchart était entré, mercredi matin, dans le café Mignot, laissant sur la place le chariot qu'il conduisait. Au moment où un convoi sortait de l'église, le cheval prit peur et s'enfuit.

M. Fruchart se mit à sa poursuite et, comme il saisissait la bride du cheval, son pied heurta un caillou et il tomba si malheureusement que les roues de gauche du chariot lui passèrent sur le corps. On craint pour ses jours.

BELGIQUE

LETTRE DE BRUXELLES

Après les élections. — La loi sur les accidents du travail. — La discussion des budgets. Les interpellations.

Bruxelles, 28 mai 1902.

Il serait fastidieux de parler encore des élections. Elles ne datent que de dimanche. Mais, déjà elles ont fait couler des flots d'encre.

La presse d'opposition a bravement annoncé que le gouvernement ne manquera pas d'abuser du renforcement de sa majorité pour inaugurer une politique nouvelle, exempte de toute modération. Faut-il le dire, c'est là un canard d'opposition !

Le gouvernement — nous tenons le renseignement de la meilleure des sources — est, contrairement aux intentions qu'on lui prête, résolu à continuer à gouverner avec cette sagesse exemplaire et cet esprit de justice qui, à chaque élection, lui valent des témoignages éclatants de la satisfaction publique.

—×—

Aussi, rien ne sera-t-il modifié dans le programme des travaux parlementaires de la prochaine session, tel qu'il est arrêté depuis longtemps.

Le premier objet qui figurera à l'ordre du jour de la Chambre, après la validation des pouvoirs des nouveaux élus, sera la discussion de la loi sur la réparation des accidents du travail. Le projet qui a fini d'être voté par les deux Chambres du Parlement français a fait jadis la navette entre elles pendant 18 ans. Le projet de loi belge n'est en élaboration que depuis 9 ans environ : il est mûr pour le vote et l'on peut être persuadé qu'il sera définitivement entré comme loi dans notre arsenal législatif avant la fin de la prochaine session. Sans l'incessant obstructionnisme des socialistes, qui s'est donné si libre cours cette année, il en eût déjà été ainsi avant la fin de la session qui vient de se clôturer. Le gouvernement y était en effet résolu. Mais, les événements ont été plus forts que sa volonté.

—×—

On conteste, dans certains milieux, que ce soit par la discussion du projet de loi sur la réparation des accidents du travail que la Chambre doive ouvrir sa prochaine session. Et l'on y soutient que ce sera par la discussion des budgets.

Nous savons le gouvernement très désireux de voir le Parlement reprendre la tradition ancienne, qui comportait le vote, avant tout autre chose, des budgets et nous savons aussi qu'il va essayer de réagir énergiquement contre la tendance fâcheuse qu'a le Parlement actuel, à cause des manœuvres socialistes, de rejeter la discussion des budgets à la fin des sessions, c'est-à-dire à un moment où trop souvent on est condamné à ne pas même les discuter faute de temps.

Mais, néanmoins, nous affirmons que l'on se trompe en soutenant que la Chambre s'attellera aux budgets dès novembre prochain. Et comment le ferait-elle ? Avant d'être discutés, ils doivent être « rapportés » et, avant d'être « rapportés », ils doivent faire l'objet d'un premier examen en sections et d'un second en section centrale ! Or, ces deux examens ne pourront avoir lieu pendant les vacances parlementaires et, quand ils auront eu lieu, la préparation des rapports demandera encore plus ou moins de temps. Abstraction faite de la loi sur le contingent et du budget des voies et moyens qui, constitutionnellement, doivent être votés avant le 1er janvier, la Chambre pourra donc tout au plus achever pour lors la discussion en première lecture de la loi sur les accidents du travail.

—×—

On soutenait aussi sur certains bancs de la Chambre, avant sa séparation, que, en matière de discussion budgétaire, il fallait s'attendre à une réforme radicale. Actuellement il y a autant de budgets et de discussions qu'il y a de départements ministériels. On affirmait que le gouvernement songeait à imiter ce qui se fait en France et ailleurs encore : à introduire en Belgique la pratique du budget unique, divisé en chapitres et sections. Nous pouvons déclarer qu'il n'y a jamais eu rien de fondé dans ce bruit. On a, du reste, fait l'essai du budget unique une fois, sous le dernier ministère libéral, et on semble y avoir renoncé, tant il a présenté d'inconvénients, pour toujours.

—×—

La session prochaine devant être beaucoup plus longue que celle qui vient de se terminer, il est vraisemblable que la discussion de la loi sur la réparation des accidents du travail n'absorbera pas seule l'activité de nos législateurs. On cite, parmi les projets dont l'examen a également les plus grandes chances d'être abordé, le projet déjà voté par le Sénat sur les paris et jeux de Bourse (marchés à terme fictifs) et certaine réforme électorale plus ou moins large qui comprendra probablement la proposition de M. Hoyois tendant à supprimer les conseillers communaux supplémentaires. Si l'on retouche à la loi électorale sur les élections communales, il faut en effet que ce soit avant les prochaines élections communales, qui ont précisément lieu à la fin de l'année prochaine.

—×—

Les travaux parlementaires seront vraisemblablement retardés et entravés l'an prochain comme d'habitude par d'oiseuses interpellations, socialistes ou libérales. Parmi celles auxquelles le gouvernement n'est pas sans s'attendre quelque peu, pourrait figurer celle relative au défaut de promulgation de la nouvelle loi sur le jeu. La Chambre s'était imaginée que le gouvernement la promulguerait aussitôt l'adoption du projet accordant sept millions pour travaux extraordinaires à Ostende et à Spa. Le gouvernement n'en a rien fait. L'on sait aujourd'hui qu'il n'en fera rien cette année, sous prétexte que les budgets communaux d'Ostende et de Spa sont arrêtés depuis le 1er janvier dernier pour toute l'année et qu'il n'est pas possible d'y changer quoi que ce soit en cours d'exercice. Il est vraisemblable que la Chambre n'aurait pas fait montre de la générosité que l'on sait si elle avait pu prévoir que, après la clôture de la session et alors qu'il est débarrassé du contrôle parlementaire pour six mois, le gouvernement agirait de la sorte. Et c'est pourquoi on peut s'attendre à ce que des explications lui soient demandées là-dessus à la rentrée des Chambres. Nous sommes d'ailleurs en mesure d'affirmer que, avant cela, la grande presse bruxelloise catholique les lui aura demandées. Cela ne tardera probablement pas.

—×—

On reparle du départ du ministre de l'Industrie, M. le baron de Surmont de Volsberghe, dont l'état de santé reste mauvais, sans présenter rien de grave. Mais tout le monde s'accorde à dire que, s'il part, ce ne sera pas avant la rentrée des Chambres, c'est-à-dire pas avant novembre. D'ici là, les journaux auront le temps de lui désigner toute sorte de successeurs.... plus fantaisistes les uns que les autres.

LIBER.

LES DE FUISSEAUX EXCLUS DU PARTI SOCIALISTE. — La Fédération socialiste boraine, réunie d'urgence, a exclu le citoyen Clerbaut, coupable de s'être réconcilié avec M. Roger, et a décidé de prononcer l'exclusion des De Fuisseaux « s'ils persistent à soutenir Roger ».

UN MANDATAIRE SOCIALISTE CONDAMNE A LIEGE. — Le tribunal correctionnel de Liège, dans son audience du 28 mai, a condamné à deux peines, l'une d'un mois, l'autre de quarante jours de prison, le conseiller provincial socialiste et échevin de Forêt, Boland, pour atteinte à la liberté du travail pendant la grève générale d'avril.

UN DRAME CONJUGAL A SENEFFE. — A la suite d'une scène conjugale, Adèle Duquesne, épouse Albert Haim, quittait le domicile de son mari, au hameau du Bois de Nauwes, à Seneffe. Adèle rentra chez ses parents dans la même ville, et mercredi son mari vint lui faire des avances pour reprendre la vie commune.

La femme éconduisit son mari, et pendant que celui-ci quittait la maison, un coup de feu, tiré par sa femme, vint lui perforer les poumons. Son état est désespéré.

Adèle Duquesne s'est constituée prisonnière.

LE VOL DE BIJOUX D'ANVERS. — Ce vol que nous avons annoncé est très important. Les cambrioleurs ont enlevé du magasin 1.. montres en or, 240 bagues en or ornées de brillants et de pierres précieuses, 20 broches en or, 6 paires de boucles d'oreilles en or et une somme de 500 francs en espèces. Au moment où les escarpes prenaient la fuite, l'un d'eux fut aperçu par une ronde de police, qui le poursuivit et qui, après une poursuite mouvementée, parvint à lui mettre la main au collet. Quelques instants après on arrêtait deux de ses complices. On n'a trouvé en possession du trio — deux Allemands et un Belge — aucun des bijoux volés.

BRUXELLES

LE BAPTÊME DU PRINCE LÉOPOLD. — On annonce que le baptême du petit prince Léopold aura lieu, à Saint-Jacques-sur-Caudenberg, le samedi 7 juin, à deux heures. S. M. le Roi sera parrain. S. A. R. Mme la comtesse de Flandre sera marraine. S. E. le cardinal archevêque officiera.

UN AUTOMOBILE EN FEU. — DEUX VICTIMES. — Hier, vers 10 heures, le récipient de naphte alimentant la voiture automobile conduite, boulevard d'Anvers, par M. M..., s'enflamma tout à coup.

M. M..., en voulant éteindre les flammes, fut grièvement brûlé à la figure et aux mains; Rodolphe N..., son chauffeur, a été également brûlé aux mains.

COURTRAI

LE JUBILÉ DE M. TACK, MINISTRE D'ETAT. — Dans deux ans sera célébré le 50e anniversaire de l'élection de M. Tack, ministre d'Etat, doyen d'âge de la Chambre, le parlementaire le plus âgé de l'Europe.

Ce fut le 13 juin 1854 que l'arrondissement de Courtrai l'envoya siéger au Parlement. Depuis cette époque son mandat lui a toujours été renouvelé. La création de plusieurs voies ferrées indispensables à son arrondissement, l'agrandissement de la station de Courtrai, la loi sur les denrées alimentaires, sur le domicile de secours, sur l'enseignement supérieur, moyen et primaire, sur le temporel des cultes, sur la fondation des bourses d'études, sur les distilleries, sur la brasserie, sur la mise à la retraite des magistrats, les lois électorales, fiscales et financières, les lois décrétant des travaux publics, instituant une caisse générale d'épargne et de retraite, établissant un impôt sur le tabac, les traités de commerce, sans oublier les questions relatives à la réduction des droits frappant les produits agricoles, les industries textiles et les éternelles discussions concernant l'Espierre, toutes ces diverses matières occupèrent tour à tour l'infatigable activité de ce respectable vétéran du Parlement.

Après les élections de 1870, M. le baron d'Anethan, chargé par le Roi de constituer un nouveau cabinet, confia à M. Tack le portefeuille du département des finances. Il se retira bientôt et fut remplacé par M. Jacobs.

Pendant la session 1856-1857, M. Tack avait été nommé secrétaire de la Chambre. En 1871, il fut appelé au bureau en qualité de premier vice-président et occupa ce poste jusqu'en 1878. Lors du retour aux affaires du parti catholique, en 1884, ses collègues de la Chambre l'élevèrent de nouveau à la première vice-présidence.

M. Tack est depuis de longues années président de l'Association catholique et constitutionnelle de Courtrai.

Il est grand-officier de l'Ordre de Léopold et décoré de la croix civique de 1re classe.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Présidence de M. Dumortier, vice-président. — Jules Steeland, journalier; Richard Vanrobays, 29 ans, ouvrier de fabrique, et Baptiste Defannoy, 22 ans, ouvrier de fabrique, tous trois demeurant à Courtrai, sont inculpés de vol de 500 kilos de seigle, au préjudice de M. Vanbrunene, négociant à Courtrai; le premier est condamné à cinq mois de prison; le deuxième à six mois et le troisième est acquitté sans frais. — Pour abus de confiance et vol d'effets d'habillement au préjudice de l'Etat, huit jours de prison à Charles-Louis Ghesquier, 37 ans, journalier, domicilié à Courtrai, reclus au dépôt de mendicité. — Du chef de port d'une arme prohibée, 26 francs d'amende ou huit jours de prison avec sursis de cinq ans, à Henri Putman, 33 ans, homme de peine à Mouscron. — Constant Vandeputte, 22 ans, ouvrier agricole à Mouscron, est condamné, par défaut, à 100 francs d'amende ou un mois de prison et aux frais, pour vol d'une somme de 70 francs environ. — Pour coups et blessures réciproques, 20 fr. d'amende ou trois jours de prison à Victor Schouteeten, 46 ans, musicien à Courtrai, et 26 francs d'amende ou huit jours de prison avec sursis de cinq ans, à Marie Courtens, 41 ans, ménagère à Courtrai. — François Rigolle, 25 ans, ouvrier agricole à Mouscron, actuellement détenu à Courtrai sous la prévention de coups et blessures ayant causé une incapacité de travail, s'entend infliger cinq mois de prison et 100 francs d'amende ou un mois de prison et les frais. — Gilbert Samaille, 18 ans, tisserand à Courtrai; Richard Samaille, 26 ans, tisserand à Courtrai; Octave Van Reckem, 22 ans, tisserand à Courtrai, et Polydore Gaillez, 19 ans, tisserand à Bellegheim, inculpés de coups et blessures réciproques, sont condamnés : le premier à deux peines de un mois et de huit jours; le deuxième à huit jours de prison; les deux autres sont acquittés.

MENIN

UNE DISTINCTION. — Par arrêté royal, en date du 27 mai, M. Charles Swaels, commandant de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Menin, est nommé chevalier de l'Ordre de Léopold.

LES PREMIÈRES COMMUNIONS ont eu lieu, jeudi, au Collège St-Louis; seize élèves de cet établissement ont participé à ce grand acte. La messe de communion a été chantée à six heures et demie, par M. l'abbé Hollebecque, principal. Les vêpres ont eu lieu à trois heures et demie.

MOUSCRON

UNE GRANDE MANIFESTATION CATHOLIQUE aura lieu, dimanche prochain, 1er juin, à quatre heures du soir. Elle est organisée par le Comité du cercle catholique « l'Avenir » en l'honneur de son président, M. le notaire Busschaert, élu premier député de Mouscron. La réunion aura lieu, au Cercle, à trois heures et demie. Un cortège parcourra les principales rues de la ville. Le soir, illumination du Cercle et feu d'artifices.

DOTTIGNIES

LA KERMESSE annuelle aura lieu, dimanche prochain, 1er juin. De nombreux établissements forains sont installés sur la place; le beau temps aidant, cette fête locale attirera vraisemblablement beaucoup de monde.

TOURNAI

LE CONSEIL COMMUNAL se réunira aujourd'hui vendredi. (

POUR LES VICTIMES DE LA MARTINIQUE. — Voici le programme de la fête militaire qui sera donnée, le 15 juin prochain, à deux heures, sur la Plaine des Manœuvres : Première partie : 1. Ouverture par les musiques militaires de la garnison; 2. Mouvements d'école par les sous-officiers du 1er régiment de chasseurs à cheval; 3. Travail d'ensemble aux massues et aux haltères par le 3e régiment de chasseurs à pied; 4. Jeu de la Rose, par les sous-officiers du 1er régiment de chasseurs à cheval; 5. Quadrille de canne et de boxe par les sous-officiers du 3e chasseurs à pied. — Deuxième partie : 1. Ouverture par la musique du 1er chasseurs à cheval; 2. Exercice d'ensemble au bâton, par le 3e chasseurs à pied; 3. Sauts d'obstacles, par le 1er chasseurs à cheval; 4. Escrime à la baïonnette, par le 3e chasseurs à pied; 5. Grande fantaisie militaire. — Prix des places : Tribunes, 5 fr.; premières, 2 fr.; secondes, 0.25 centimes. — A six heures, à la Caserne de la Citadelle, grande fête foraine; entrée, 0.50 centimes.

GARDE CIVIQUE. — Le « Moniteur » de jeudi matin publie l'arrêté royal nommant chevalier de l'Ordre de Léopold, M. Binet, capitaine-instructeur de la Garde civique de Tournai.

NOTAIRES. — La Chambre des notaires de l'arrondissement pour l'année judiciaire 1902-1903, a été élue comme suit : Président, Me Vienne, d'Ath; syndic, Me Gracia, de Frasnes; rapporteur, Me Pecquereau, de Pottes; trésorier, Me Amand, de Baugnies; secrétaire, Me De Smeth, de Tournai; membres, Mes Durieu de Beloeil; Jourez, de Flobecq; Despret, d'Ath; Glorieux, de Tournai.

PECQ

COURS D'ARBORICULTURE. — Dimanche, 1er juin, à dix heures du matin, dans la salle de l'école communale de garçons, sera donnée la dixième leçon d'arboriculture fruitière, par M. Roland, professeur, qui traitera les sujets suivants : 1° Palissage des prolongements de toutes les essences fruitières et des rameaux herbacés du pêcher et de la vigne; 2° Soins à donner au fruit sur l'arbre; mode d'emballage; aménagement d'un fruitier.

IL Y A DU NOUVEAU
aux GALERIES LILLOISES!

Par suite de combinaisons avec la SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES NOUVELLES GALERIES (Société anonyme au capital de 35 MILLIONS entièrement versés. Siège social : 66, rue des Archives, Paris).

IL A ÉTÉ DÉCIDÉ :

1° Que les GALERIES LILLOISES 45, 47 et 49, rue Nationale à Lille, qui font partie de ladite Société et dont le succès va grandissant, seraient bientôt considérablement agrandies par l'adjonction de nouveaux rayons.

2° Que comme conséquence des combinaisons dont il est question ci-dessus, les prix de revient se trouvant sensiblement diminués, les prix de vente de la plupart des marchandises SERAIENT CONSCIENCIEUSEMENT BAISSÉS.

3° LA SUPPRESSION DU PAPIER VERT. A l'avenir, les paquets, sacs à modes, boîtes à confections, etc., seront toujours faits en papiers ou cartons quelconques et variés.

La clientèle appréciera l'importance de ces réformes. 5948

VITRAUX CÉRAMIQUES
GRAVURE SUR VERRE ET GLACES
E. ANNOOT, rue de Tourcoing, 144, Roubaix. 94352

LA VIE SPORTIVE

CYCLISME

UNION SPORTIVE TOURQUENNOISE. — Section de vélocipédie. — Dimanche prochain aura lieu la première réunion officielle pour les cyclistes de l'U.S.T. : une course au clocher qui promet d'être intéressante. Le parcours a été tracé avec le plus grand soin par une Commission spéciale et comprendra environ 20 kilomètres. De nombreux prix, offerts par de généreux donateurs, viendront apporter l'émulation parmi les coureurs. Les inscriptions seront reçues au siège de la société jusqu'au samedi soir, à huit heures. Le départ sera donné à huit heures un quart précises au terrain. Les contrôleurs sont priés de se trouver exactement à sept heures et demie, au terrain, d'où ils partiront pour leur poste. Si le temps se met de la partie, on peut espérer un beau succès.

AUTOMOBILISME

LES FÊTES AUTOMOBILES DE NAMUR. — L'Automobile-Club de Namur et du Luxembourg organise, pour les 1er et 2 juin, des fêtes automobiles, dont voici le programme : Dimanche 1er juin : A neuf heures du matin, course de côte à la Citadelle; à trois heures, plaine St-Nicolas, grande fête aérostatique. — Lundi, 2 juin : A neuf heures du matin, course du kilomètre entre Live et Brumagne; à trois heures et demie, course de consommation sur la côte de la Citadelle.

LA COURSE PARIS-VIENNE. — On peut considérer maintenant l'épreuve automobile Paris-Vienne comme officiellement autorisée sur le territoire français, les préfets et les maires du parcours ayant *tous* donné un avis favorable.

AVIRON

CERCLE NAUTIQUE L'« AVIRON ». — Jeudi a eu lieu, au « Café Moderne », la réunion préparatoire aux régates intimes d'entraînement. Le programme suivant a été définitivement établi : Première course : Parcours, 1.200 mètres; deux virages; deux rameurs débutants; piquet 1, « Torpilleur » (Delmotte, Duhayon); piquet 2, « Je n'sais pas » (Guyot, Wullems); piquet 3, « La Flemme » (Camus, Lorthiois). — Deuxième course : Parcours, 2.400 mètres; quatre virages; piquet 1, « Crocodile » (Delchambre, Cau, Bouckaert, Hazebroucq), seniors; piquet 2, « Pirouette » (Roussel, Petri, Bossut, Delobel), juniors; piquet 3, « Amphibie » (Guyot, Wullems, Delmotte, Duhayon), débutants. — Troisième course : Parcours, 1.200 mètres; deux virages; juniors et seniors : piquet 1, « Amicitia » (Delchambre, Hazebroucq), seniors; piquet 2, « Essayons » (Roussel, Petri), juniors; piquet 3, « Cabriole » (Bossut, Delobel), juniors. — Quatrième course : handicap : 1° Six rameurs débutants (Camus, Lorthiois, Guyot, Wullems, Delmotte, Duhayon); 2° Quatre rameurs juniors (Roussel, Petri, Bossut, Delobel); 3° Quatre rameurs seniors (Delchambre, Cau, Bouckaert, Hazebroucq). — Des médailles et des objets d'art seront distribués aux vainqueurs de chaque course.

HIPPISME

COURSES A CHANTILLY. — Paris, 29 mai. — (Par dépêche.) — PRIX DE LA MORLAYE (6.000 fr., 2.000 mètres) : 1er, Magda (J. Reiff), pesage 59.00, placé 21.50, pelouse 60.00, placé 19.00; 2e, Top Hané (G. Stern), pes. 31.00, pel. 15.00; 3e, Graciosa (Dodd), pes. 56.00, pel. 30.00. — PRIX DE LA PELOUSE (handicap libre, 10.000 fr., 3.000 m.) : 1er, Marmot (Thorpe), pesage 74.50, placé 21.00, pelouse 49.00, placé 11.00; 2e, Gretna Green (Ch. Childs), pes. 16.00, pel. 7.50; 3e, Surprenant (G. Stern), pes. 16.50, pel. 8.50. — PRIX DE COURTEUIL (6.000 fr., 2.000 m.) : 1er, Girasol (M. Henry), pesage 50.50, placé 21.50, pelouse 26.00, placé 9.50; 2e, Rolly Polly (Mac Intyre), pes. 26.50, pel. 13.00; 3e, Le Gave (Gomez), pes. 28.50, pel. 11.00. — PRIX LA ROCHETTE (19e prix triennal : 1900-1901-1902, 3e année; 40.000 fr., 4.400 m.) : 1er, La Camargo (Mac Intyre), pesage 14.00, pelouse 6.00. — PRIX DES LIONS (à réclamer, gentlemen-riders, 4.000 fr., 2.400 m.) : 1er, Bourguignon (M. G. Bisson), pesage 199.50, placé 68.50, pelouse 96.50, placé 25.50; 2e, Vaudeville (M. Huet), pes. 94.00, pel. 37.00; 3e, Sainfoin (M. Charlier), pes. 52.00, pel. 27.50. — PRIX DE VINEUIL (4.000 fr., 2.200 m.) : 1er, Sésostris II (L. Robert), pesage 98.50, placé 48.50, pelouse 48.00, placé 22.00; 2e, Louise Mesnard (Talbot), pes. 22.00, pel. 10.50.

COURSES A GROENENDAEL. — Jeudi, 29 mai. — Prix des Allées : 1er, Isengrin; 2e, Rodrigue; 3e, Jenneval. — Prix des Géraniums : 1er, Herminie; 2e, Rhéteur; 3e, Janira. — Prix de la Senne : 1er, Julia; 2e, Breloque; 3e, Maxim. — Prix des Bouleaux : 1er, Miss Wing; 2e, Gamine; 3e, Fresco.

COMBATS DE COQS

Concours annoncés :

ROUBAIX. — C'est dimanche prochain, 1er juin, qu'aura lieu, « A l'Ours », rue Pellart, le grand concours de coqs. La mise sera de 7 francs; tout coq gagnant recevra 20 francs. 16 sociétés prendront part au concours. Le tirage au sort aura lieu à quatre heures et demie. Mise au parc à cinq heures précises. On invite les amateurs à prendre les dernières mises. 95114d

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Concours annoncés :

ROUBAIX. — Rappel des concours au-delà de Paris du dimanche 1er juin :

Chartres. — Organisé par la société l'« Espérance », établie chez M. Jules Ravestyn, cabaretier « Au Souvenir de Crimée », rue de l'Epeule, 153. Prix d'honneur, 325 francs. Mise obligatoire, 1 fr. Mise facultative, 1 fr.

Rambouillet. — Donné par les Deux Roubaisiennes, chez M. Josserand, rue du Fresnoy; un deuxième bureau fonctionnera chez M. Cackenberghe, rue du Cartigny. Prix d'honneur, 400 francs. Mise obligatoire, 1 fr. Mise facultative, 1 fr. Ces deux concours sont offerts aux amateurs dans un rayon de 6 kilomètres.

— La société colombophile « Union Fraternelle » informe les amateurs que ses concours seront nationaux, le bureau belge est supprimé. Elle rappelle aux amateurs situés dans un rayon de 6 kilomètres, son grand concours du dimanche 1er juin sur Chartres. *Mise en paniers vendredi 30 mai*, chez M. A. Masquelier, « A l'Ecossais », Grande-Rue, 134 bis. 300 francs de prix d'honneur. Mise : 2 francs, dont 1 fr. pour prix et 1 fr. pour frais.

TOURCOING. — La société « Union et Progrès » rappelle aux amateurs, dont le pigeonnier est situé dans un rayon de 12 kilomètres de Tourcoing, le concours très avantageux à mise réduite qu'elle organise sur Orléans. 300 francs de prix d'honneur. Mise : 1 fr. 75, dont 75 c. pour frais et convoyage et 1 fr. pour prix. La constatation au pigeonnier est autorisée et facultative. Mise en paniers par le système Securitas. — Pour chacun de ces concours la mise en paniers aura lieu vendredi 30 mai, de quatre à sept heures du soir.

TOURCOING. — C'est aujourd'hui, vendredi, de 3 à 7 heures du soir, au Café Delvoye, place de la République, que, dans un rayon de 10 kilomètres, la mise en paniers pour le grand concours sur Orléans, organisé par l'Union colombophile. — 1.000 francs de prix d'honneur. Mise obligatoire, 2 francs. 7220d

WATTRELOS. — L'Union wattrelosienne rappelle aux amateurs colombophiles, dont le pigeonnier est situé dans un rayon de 6 kilomètres, son concours sur Chantilly le dimanche 1er juin, chez M. A. Dupont, à Baillerie. 75 francs de prix d'honneur répartis en 15 prix de 5 francs et 2 régulateurs gratuits aux 2 premières séries de 2 pigeons non désignés. 7269d

BULLETIN COMMERCIAL

du jeudi 29 mai 1902

LAINES

TERME	LAINES PEIGNÉES Roubaix-Tourcoing PRÉCÉD.	JOUR	ANVERS PRÉCÉD.	JOUR	LAINES brutes LE HAVRE PRÉC.	JOUR
MAI 1902	5.00 ./.	4.95 ./.	.... ./.	.... ./.	145...	
JUIN	5.00 ./.	4.97 1/2	4.85 ./.	4.85 ./.	145...	
JUILLET	5.00 ./.	5.00 ./.	4.87 1/2	4.85 ./.	146...	
AOUT	5.02 1/2	5.02 1/2	4.87 1/2	4.85 ./.	146.50	
SEPTEMBRE	5.05 ./.	5.02 1/2	4.90 ./.	4.82 1/2	147 ..	
OCTOBRE	5.05 ./.	5.02 1/2	4.90 ./.	4.85 ./.	148.50	
NOVEMBRE	5.05 ./.	5.05 ./.	4.90 ./.	4.85 ./.	149...	
DÉCEMBRE	5.05 ./.	5.05 ./.	4.92 1/2	4.87 1/2	149.50	
JANVIER .. 1903	5.05 ./.	5.05 ./.	4.92 1/2	4.87 1/2	149.50	
FÉVRIER	.... ./.	.... ./.	4.92 1/2	4.90 ./.	151 ..	
MARS	.... ./.	.... ./.	4.95 ./.	4.90 ./.	152..	
AVRIL	.... ./.	.... ./.	4.95 ./.	4.90 ./.	152.50	

ROUBAIX-TOURCOING, 29 mai. — On a traité 25.000 kil. dont détail suit :

Le matin : Sur juin, 5.000 kil. à 4,95; sur octobre, 5.000 kil. à 5.00, 5.000 kil. à 5,025. — Total : 15.000 kil.

Le soir : Sur novembre, 5.000 kil. à 5.02; sur janvier, 5.000 kil. à 5,05. — Total : 10.000 kil. — Ensemble : 25.000 kil.

LE HAVRE, 29 mai. — (Par dépêche.) — Le marché est calme. On a fait 1.400 balles. Mai à novembre baisse de 0.50 cent.; décembre, 1 fr.; janvier, 0.50 cent.; les autres mois sont inchangés.

ANVERS, 29 mai. — (Par dépêche.) — On a traité 140.000 kil. — Le marché est calme.

En disponible : On a vendu 149 balles Plata.

COTONS

LE HAVRE, 29 mai. — (Par dépêche). — Ouverture. — Le marché est soutenu. — Ventes : 1.700 balles. — On cote : Sur mai, 60,37; sur juin, 60.00; sur juillet, 60.62; sur août, 59,37; sur septembre, 59.00; sur octobre, 54.37; sur novembre, 52.50; sur décembre, 51.62; sur janvier, 51,25; sur février, 51,12; sur mars, 50,75; sur avril, 50.75.

En disponible. — On a vendu : 25 balles New-Orleans à 69,00. — 100 balles Texas à 65,75. — Fully middling à 62,87.

LE HAVRE, 29 mai. — (Par dépêche.) — Clôture. — Le marché est soutenu. On a fait 1.700 balles. On cote : mai, 60.37; juin, 60.00; juillet, 59.62; août, 59.37; septembre, 59.00; octobre, 54.50; novembre, 52.50; décembre, 51.62; janvier, 51.25; février, 51.12; mars et avril, 50.75.

NEW-YORK, 29 mai. — (Par dépêche.) — Ouverture soutenue. Juillet hausse de 4 points; octobre de 3.

LIVERPOOL, 29 mai. — (Par dépêche.) — Ouverture. Disponible, assez bonne demande. Ventes, 7.000 balles; importations, 10.266 balles. Futurs : baisse 1 64 den. Clôture à peine soutenue.

MARCHÉS DIVERS

PARIS-LA VILLETTE, 29 mai. — Bœufs : vendus, 1.167; 1re qual., 1.34; 2e, 1.16; 3e, 0.98. — Vaches : vendues, 335; 1re qual., 1.32; 2e, 1.10; 3e, 0.90. — Taureaux : vendus, 166; 1re qual., 1.08; 2e, 1.00; 3e, 0.90. — Veaux : vendus, 1.606; 1re qual., 1.90; 2e, 1.80; 3e, 1.60. — Moutons : vendus, 10.000; 1re qual., 2.00; 2e, 1.64; 3e, 1.56. — Porcs gras : vendus, 4.767; 1re qual., 1.58; 2e, 1.36; 3e, 1.42. — Porcs maigres : 1re qual., 1.52; 2e, 1.55; 3e, 1.48.

QUESNOY-SUR-DEULE, 29 mai. — Beurre pur, la livre, 1.25; œufs frais, les 26, 2.15.

ARRAS, 29 mai. — Marché aux porcs et veaux gras. — 121 porcs ont été vendus de 1.00 à 1.05 le kilo vivant; 75 veaux se sont vendus de 1.00 à 1.20 le kilo vivant.

AUDENARDE, 29 mai. — Froment blanc, les 100 kil., 0.00; pommes de terre, les 100 kil., 7.25; beurre, le kilo, 2.36; œufs, les 25, 1.70; pourceaux, 38.00; lapins, 2.25; jambons, 1.62.

BULLETINS FINANCIERS

du jeudi, 29 mai 1902

PARIS, 29 mai 1902.

Ce matin, le Trois continue à se traiter de 101.20 à 101.30, se rapprochant et s'éloignant tour à tour de chacune de ces deux limites. Il n'est pas de valeur dont les mouvements soient plus étroits et les primes plus facilement obtenues à faibles écarts. Cette condition fâcheuse de notre rente ne se modifiera d'une manière favorable que si la Chambre nouvelle se montre disposée à arrêter la progression du déficit et se préoccupe des moyens énergiques à employer pour atteindre ce but. Les fonds étrangers se maintiennent aux environs de leurs cours d'hier : l'Extérieure d'Espagne faible plutôt que ferme en-deçà de 79, et l'Italien demandé à 102.80, en chemin vers 103. Le Consolidé anglais a reculé; il subit la conséquence de la déclaration quelque peu décourageante que M. Balfour *vient de faire aux communes.*

BRUXELLES, 29 mai 1902.

Les transactions de la coulisse n'offrent guère d'intérêt, à part les échanges suivis en Brésil 4 p. c. qui atteint aujourd'hui le cours de 71 1/16, l'Extérieure cote encore 78.50, la Saragosse ne bouge pas à 267.75, le Métropolitain se répète à 552.50, le Rio est discuté à 1144. Le marché du comptant est un peu mieux disposé; le 3 p. c. s'inscrit comme hier à 99.60 et 99.70, le lot d'Anvers est ferme à 107.50, et Ostende est activée à 84.50. Les banques ont une meilleure allure : Outremer 267.50 et 64, et la Nationale Financière 40.50 et 85. Rien d'intéressant aux chemins de fer : Grands Lacs 265.50. Les tramways montrent un certain entrain : Espagne Electrique 62.50, l'Internationale de Tramways 43.75 et 16.25, Réunis 46.25 et 16.50. « Statu quo » aux charbonnages : Grande-Machine 2007.50 et Produits au Flénu 3830. De la fermeté aux zincs : Asturienne 4805. Les glaceries sont négligées. Aux éclairages, nous relevons quantité de cours en Electricité d'Anvers à 20.75 et 13.75. Les sidérurgiques ont meilleure tendance; on recherche les Hauts Fourneaux d'Anvers à 100, Cockerill fait 1825 et les Tôleries d'Anvers se demandent à 25. Aux diverses, nous citerons la Aigle Roumaine à 19 et 11. Les coloniales reculent de plus belle : Katanga ord. 1002.50. Les étrangères sont discutées : J. Kemmerich 190, Dniéprovienne 1957.50.

VANDEKERCKHOVE,
directeur de la « Belgique Financière »,
Chaussée de Louvain, à Bruxelles.

CAISSE INTERNATIONALE
pour le Commerce et l'Industrie
(Société Anonyme) Capital : 25.000.000 de francs
SIÈGE CENTRAL : 130, rue Réaumur, 130, PARIS
SUCCURSALES DE :
ROUBAIX, 14, rue Saint-Georges;
TOURCOING, 8, boulevard Gambetta;
LILLE, 24 bis, rue Esquermoise;
ARMENTIÈRES, 59, rue de Dunkerque;
VALENCIENNES, 33, rue Saint-Géry.
23 bureaux dans Paris et la banlieue, 85 agences en France, 21 agences à l'Etranger.
ORDRES DE BOURSE sur toutes les places françaises et étrangères. Courtages réduits.
PAIEMENT sans aucune retenue des coupons de toute nature.
Echanges, libérations, régularisations, transferts.
Souscription sans frais à toutes les émissions.

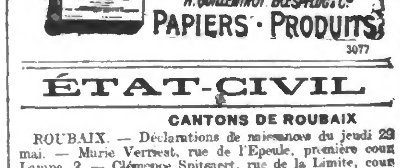

ÉTAT-CIVIL

CANTONS DE ROUBAIX

ROUBAIX. — Déclarations de naissances du jeudi 29 mai. — Marie Verrsest, rue de l'Epeule, première cour Lampe, 2. — Clémence Spitsaert, rue de la Limite, cour Ladsous, 2. — Alphonse Huwaert, rue Copernic, cour Raux-Pennet, 9. — Albert Vandemabeele, rue de Blanchemaille. — Louis Wattiez, rue de Lannoy, 520. — Louise Van Geenberghe, rue Marceau, 12.

Mariages. — Louis Dépres, 31 ans, chaudronnier en fer, rue de la Lys, 34, et Palmyre Renard, 20 ans, lingère, rue de France, cour Coussement, 14. — Paul Demaet, 26 ans, menuisier, rue de la Basse-Masure, 89, et Elvine Libbrecht, 23 ans, piqûrière, rue de la Basse-Masure, 6.